

Déclaration de Tony Benn sur l'UEM (21 avril 1998)

Légende: Le 21 avril 1998, le député travailliste britannique Tony Benn critique à la Chambre des Communes le rapport du gouvernement de Londres sur la position du Royaume-Uni face à l'Union économique et monétaire (UEM) et pointe les dangers de la monnaie unique européenne.

Source: European Community (Convergence Criteria) 21 April 1998. Commons Hansard, Parliamentary Debates. [ON-LINE]. [London]: Her Majesty's Stationary Office, [24.08.2005]. Disponible sur <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm199798/cmhansrd/v0980421/debtext/80421-38.htm>.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_tony_benn_sur_l_uem_21_avril_1998-fr-bf9ee18c-9ace-47cb-9702-e8efb476a50e.html

Date de dernière mise à jour: 05/07/2016



Déclaration de Tony Benn sur l'UEM (21 avril 1998)

La Communauté européenne (les critères de convergence)

M. Tony Benn (Chesterfield): Je n'ai pas participé au débat sur l'Europe depuis les élections, parce que mes opinions sur la question sont connues: j'ai voté contre le traité de Maastricht et je suis opposé à la monnaie unique.

Si je prends la parole dans ce débat, c'est parce qu'il se déroule sur la toile de fond d'une déclaration d'intention claire du gouvernement, qui envisage de se joindre à la monnaie unique lorsque les conditions seront favorables. Le rapport sur la convergence est un rapport sur un état d'avancement – le gouvernement nous demande non seulement de noter, mais aussi d'approuver les progrès accomplis en vue de l'entrée dans le système de la monnaie unique après le référendum. On nous dit que ce sera après les prochaines élections, mais si Rupert Murdoch change d'avis, cela pourrait survenir plus tôt.

Deux passages du rapport sont importants, non seulement pour un débat de ce type dans notre Assemblée, mais aussi pour beaucoup de gens qui ne s'y trouvent pas. À sa page 6, le rapport se penche sur la situation:

«au Danemark, en Espagne, en Irlande, aux Pays-Bas, au Portugal, en Finlande et au Royaume-Uni»

Il précise:

«Ces États membres doivent exercer un contrôle ferme sur les tensions des prix intérieurs, notamment en ce qui concerne les coûts salariaux et les coûts unitaires de main-d'oeuvre. Il faut que la politique budgétaire, qui doit réagir avec souplesse à l'environnement des prix intérieurs, contribue également à cette maîtrise des coûts.»

Si j'étais une infirmière, et si ma revendication salariale s'était soldée par un échelonnement, je demanderais pourquoi. Si une infirmière me posait cette question, je répondrais: «La réponse est dans ce livre, parce qu'il demande la mise en place de tels contrôles afin de nous préparer à la monnaie unique». Je viens du Derbyshire, où les taux sont plafonnés, et si l'on m'y demande «Pourquoi le Derbyshire, qui a tant souffert sous le précédent gouvernement, est-il plafonné?», je répondrai que c'est à cause de la page 6 du rapport sur la convergence.

Nous devons replacer ces discussions dans le contexte de la vie réelle. Nous ne pouvons pas parler comme si nous étions des économistes amateurs; nous devons relier ces arguments à la vraie vie de ceux que nous représentons. La vérité est que le cadre de travail créé par l'Institut monétaire européen et adopté par le gouvernement impose des restrictions à la population, qui souffrira de ses conséquences.

Mon deuxième point – je ne veux pas parler trop longtemps – a trait à l'indépendance des banques centrales nationales. À la page 12, le rapport indique clairement que diverses pratiques gouvernementales ou parlementaires énumérées sont:

«incompatibles avec le Traité et/ou les Statuts»

si elles mettent en péril l'indépendance institutionnelle – c'est-à-dire l'indépendance des gouvernements ou des parlements. On nous demande donc ici, ce soir, d'accepter de n'avoir aucun droit dans les domaines suivants. Nous n'avons pas le droit de donner d'instructions aux banques centrales ni à leurs organes décideurs, non seulement en matière de taux d'intérêts, mais aussi pour l'ensemble de leurs activités. Eddie George est libre – protégé par le traité de toute pression susceptible d'être exercée sur lui par le gouvernement élu à une majorité populaire écrasante en mai 1997.

Il serait, de fait, incompatible avec le traité:

«[d']approuver, suspendre, annuler ou différer des décisions des BCN» (banques centrales nationales),

ou de:

«censurer des décisions d'une BCN pour des raisons juridiques».

Quelle que soit la législation, les tribunaux ne seraient pas autorisés à prendre des mesures qui réduiraient l'indépendance des banques centrales. De fait, nous ne pouvons pas:

«participer aux organes de décision d'une BCN en étant doté d'un droit de vote».

Par conséquent, si le Chancelier nomme des représentants à la Commission de la politique monétaire et s'ils votent sur une question, ils enfreignent le traité de Maastricht. Enfin, un tiers ne saurait être

«consulté (préalablement) sur les décisions d'une BCN».

Ce soir, non seulement nous approuvons une politique – qui rend la vie de bien des gens difficile du fait de la réduction des dépenses publiques et parce que, comme je l'ai dit, la valeur de la monnaie a des répercussions sur l'emploi – mais on nous demande également d'approuver l'abandon définitif de notre droit d'agir de quelque manière que ce soit dans ces domaines afin d'atténuer ces pressions.

Je m'oppose à ces mesures, non comme Britannique mais en tant qu'Européen, parce qu'elles détruisent aussi la démocratie en Allemagne et en France. Le peuple allemand, par exemple, ne pourra pas peser sur les décisions de ses banquiers. Notre collègue a évoqué la limitation de nos possibilités, en tant que nation, d'influencer la Banque centrale européenne, mais cela s'applique aussi à nos tentatives d'infléchir notre propre Banque.

En bref, nous consentons ce soir à un acte de désarmement unilatéral économique, industriel et financier. À partir de maintenant, nous disons à nos électeurs – qui sont, après tout, les personnes qui nous ont placées à notre poste et peuvent nous destituer puisque nous restons candidats – «Vous pouvez nous éliminer la prochaine fois, mais vous ne pourrez jamais changer les politiques qui vous auront peut-être conduits à

vouloir nous éliminer».

C'est une grande question. C'est un sujet dont nous ne discutons pas souvent et, si nous le faisons parfois à la faveur de quelque chaude journée ou d'un échange de vues, nous nous campons sur des positions fortes et personnelles, parce c'est un domaine qui franchit les clivages politiques. C'est une question européenne et démocratique.

Nous sommes tous, inévitablement, influencés par notre propre expérience. L'élection la plus lointaine dont je me souviens est celle de 1931; à l'époque, des querelles au sein du cabinet travailliste sur la question de savoir s'il convenait d'appliquer l'étalon-or ont conduit à la chute de ce gouvernement. Mon père a perdu son siège lors de cette élection. Il a fait l'expérience malheureuse de briguer Aberdeen, dont les électeurs étaient circonspects en raison de l'alerte de la Poste; les habitants d'Aberdeen sont connus pour leur prudence.

J'ai un souvenir très net de l'arrivée au pouvoir d'Hitler dans les années 30, alors qu'il y avait cinq à six millions de chômeurs en Allemagne. J'ai acheté «Mein Kampf» lorsque j'avais 11 ans. Je l'ai chez moi, sur une étagère. Le chômage mène au désespoir et le désespoir, comme l'impuissance politique, détruit la démocratie. Si, en votant, nous ne pouvons rien changer, c'est la démocratie qui disparaît. L'Union européenne compte actuellement 15 millions de chômeurs. Je ne dis pas que ce qui s'est produit dans les années 30 va se reproduire, mais nous parlons de questions importantes.

Nous tentons de déterminer s'il est légitime, dans des pays qui se targuent de démocratie, que les électeurs élisent un gouvernement et un parlement dotés du pouvoir de façonner leur propre vie. Et cela s'applique partout en Union européenne. Cette objection n'est pas britannique – j'aurais un sentiment tout aussi fort si j'étais Français, Espagnol, Grec, ou ressortissant de n'importe quel autre pays.

Nous reverrons tout cela lorsque nous en viendrons aux débats sur la monnaie unique, mais il est important de baliser le terrain maintenant, avant d'aller tranquillement approuver des choses qui sont déjà en train de se mettre en place, à commencer par l'indépendance de la Banque d'Angleterre et le refus opposé à nos électeurs d'exercer les droits auxquels ils pouvaient s'attendre lorsqu'ils ont voté. Telles sont les raisons pour lesquelles je ne peux pas soutenir la proposition ce soir. Elle va à l'encontre de mes convictions les plus profondes, et j'espère que les gens comprendront mon opinion, même s'ils ne la partagent pas.